LE CONGRES INTERNATIONAL «UNIVERSA LAUS» d'ESSEN 30-8 - 3-9-71

Nous remercions la Revue de l'Union Fédérale " Musique et Musicien d'Eglise " de nous avoir autorisés à reproduire ce compte rendu de la Session d'Universa Laus à Essen.

Après Fribourg (1965), Pampelune (1967), Turin (1969), " Universa Laus " tenait son Congrès cette année à Essen (700 000 habitants), îlot de verdure au centre de la Ruhr, érigé en diocèse depuis 1958, avec ses 320 paroisses. La Musique sacrée y est florissante : 305 chorales d'adultes, 165 musiciens d'église professionnels, un Institut de Musique sacrée.
Les conférences (l'essentiel du Congrès), avaient lieu dans la vaste Folbwang Mocchschule d'Essen-Werden : 200 participants représentaient 15 nations, les Allemands étant, bien entendu, et de beaucoup, les plus nombreux (120).
L'élément appréciable de cette année fut certainement l'abondance de documents sonores venant illustrer les conférences ou provoquer les débats. Une organisation parfaite (mise à part cependant la médiocre diffusion des documents sonores) prévoyait, comme à Fribourg en 1965, la remise du texte de chaque conférence à chaque congressiste, dans sa propre langue, et cela avant la conférence elle-même.
Un grand thème : **" WELT MUSIK KIRCHE "** (La Musique liturgique populaire), subdivisé en quatre thèmes dont chacun faisait l'objet d'étude pour une journée.
Dans sa conférence d'ouverture, le Docteur Hicke (Francfort) dresse bien le visage nouveau de la musique sacrée d'aujourd'hui avec l'apparition subite et mondiale du " Jazz d'église ", la production abondante d'œuvres musicales savantes d'inspiration religieuse et l'intérêt croissant porté par les musicologues, non seulement aux œuvres du passé, mais aux problèmes de la Musique liturgique d'aujourd'hui. Déjà par là se dessine la question - objet du Congrès : Quel style de Musique adopter pour l'Eglise ? Musique d'avant-garde ou musique de " tout le monde " ?

PREMIER THEME
L'ASSEMBLEE DANS L'EXPRESSION MUSICALE
CONFERENCES

1. — " L'Assemblée liturgique et ses formes d'expression musicales "
(H. Rennings-Trèves)
Quelques citations seulement dont on appréciera le bon sens :
— " A la pluralité d'assemblées liturgiques concevables correspond l'abondance des formes d'expression musicale qui peuvent légitimement être employées dans la Liturgie ".
— " Pour le choix des formes à réaliser, la liturgie ne craint pas l'imagination et la fantaisie créatrice, mais elle leur ménage au contraire le plus cordial accueil, pourvu que cette créativité respecte le lien avec la fonction liturgique en cause ".
— " Le soulier doit vraiment chausser le pied ! Tout comme les autres éléments de l'action liturgique, chant et musique doivent être aussi faits en mesure, adaptés aux exécutants ".

2. — " La place de l'Assemblée dans l'expression musicale "
(J. Gélineau - Paris)
Dans sa conférence, le Père Gélineau pose comme base première de toute célébration liturgique une assemblée non pas abstraite, mais concrète : tel prêtre célébrant, telle chorale, tels membres de la paroisse, tel organiste, etc... Il faut savoir prendre l'Assemblée comme elle est, là où elle est. En conséquence :
a) tenir compte du droit de tous, même des plus démunis, à participer,
b) accepter qu'une Assemblée liturgique normale soit mélangée, qu'elle comporte des " minorités ",
c) tenir compte des agents disponibles (chef de chant, solistes, chorale, organiste, instruments),
d) vérifier le bon fonctionnement des rites à travers le chant,
e) enfin et surtout atteindre le but : la Parole " vécue ", la Communion " vécue ".

DOCUMENTS SONORES
Il y en a cinq pour la première journée (Allemagne, Espagne, Angleterre, Italie, France). Nous retiendrons celui qui accompagnait l'exposé de Claude Duchesneau (Paris) pour la France. Les exemples musicaux, il est vrai, étaient desservis par une mauvaise retransmission. Mais peu importe : de " la situation actuelle du chant liturgique populaire en France " Cl. Duchesneau dressa un tableau objectif dans un retracé historique des plus clairs. A l'écoute, je me sentais personnellement un peu humilié d'avoir de si petites choses à présenter pour la France. Mais dans le fond, n'était-ce pas là le reflet de ce que nous chantons effectivement dans beaucoup d'églises de France ? Il faut bien constater que le chant liturgique populaire en France est en recherche mais qu'il se trouvera si nous avons " la volonté constante d'adapter le chant liturgique aux besoins de la liturgie, c'est-à-dire aux mentalités des chrétiens qui veulent aujourd'hui célébrer Dieu " (Cl. Duchesneau). Puissent des musiciens français entendre cet appel !

DEUXIEME THEME
LES SERVICES LITURGIQUES ET LEURS TACHES
DOCUMENT SONORE
L'attention provoquée par le document sonore de la Consécration d'une église en milieu populaire au Luxembourg, nous étions à même d'écouter E. Costa (Paris) nous l'analyser en étudiant de près les acteurs de ce document : la **Chorale** qui joue tout au long de l'office le rôle très important de commenter le rite, de stimuler et détendre l'assemblée ; **l'organiste** qui "crée la fête" ; le **batteur** qui rythme le chant ou ponctue les réponses de l'assemblée. Tous contribuent à "la création d'un espace musical destiné à préparer et à assurer une plénitude de sens aux démarches et aux temps ne comportant, de soi, ni parole, ni chant ; "**l'assemblée** ainsi activée et interpellée n'a pas de peine à s'exprimer, tant et si bien que chaque individu "reste libre de s'engager sous cette forme, justement et surtout lorsque autour de lui tout et tous sont en plein dans l'action collective". (E. Costa).

CONFERENCE
Les services liturgiques et leurs tâches musicales
(E. Quack-Spire)
Retenons avec le conférencier comme éléments fondamentaux de la célébration quatre couples de rites complémentaires : Ouverture-Renvoi ; Prière-Louange ; Proclamation-Réponse ; Offrande et Communion.

TROISIEME THEME
LA MUSIQUE EN TANT QU'ACTION LITURGIQUE
Nous arrivons avec ce thème au cœur du problème soulevé par le Congrès d'Essen et qui prit, en Allemagne, terre de la Musique, un ton presque angoissant : la musique liturgique sera-t-elle une musique savante ou la musique de tout le monde ? Des documents sonores extrêmement "percutants" vont poser le problème dans toute son actualité, car il s'agit de pages de musique d'aujourd'hui. Retenons :
1/ Le Service religieux intitulé "Pourquoi ?" de W. Wiemer (Francfort) ;
2/ la grande litanie de supplication ainsi que les deux prières eucharistiques "chantées de B. Huijbers (Hollande) ;
3/ Le Te Deum allemand dit "de Meissen" de W. Hufschmidt (Essen).
Le débat public qui suivit prit un aspect houleux et "nouera" très vite autour des deux personnalités qui avaient le plus de valeurs à défendre. D'un côté W. Hufschmidt, compositeur d'avant-garde, auteur du "Te Deum de Meissen" et B. Huijbers, compositeur populaire, auteur de la "Grande litanie de supplication". Quelques glanes vous diront mieux qu'un résumé le ton que prit ce débat :
W. Huschmidt : "Il me semble que les soi-disant compositeurs pour la liturgie cachent parfois leurs faiblesses profondes derrière le prétexte trop facile de fonctionnement utilitaire au rabais".
B. Huijbers : "L'assemblée, le peuple est un instrument formidable dans les mains d'un compositeur. Quelle joie de pouvoir jouer ce registre-peuple... de lui fournir toutes les possibilités de s'exprimer !".
W. Hufschmidt : "Le peuple est incapable d'exprimer ce que le compositeur veut exprimer, lui... Mes rapports avec la liturgie se sont relâchés à partir du moment où j'ai senti ne plus pouvoir m'exprimer dans les formes qu'on m'imposait".
B. Huijbers : "Ce qui est nouveau aujourd'hui c'est de composer pour le peuple de l'intérieur du peuple".
Alors, selon l'intervention d'un auditeur, "la seule alternative pour le compositeur est-elle vraiment :
1/ composer au-dessus de la tête des gens (musique d'avant-garde) ;
2/ écrire de la "Musique de consommation" purement fonctionnelle avalable par tous et inoffensive ?".
La question resta en suspens.
Il est vrai que, le lendemain, au cours d'une conférence remarquable, M. Huijbers peut développer son point de vue que la musique liturgique est "obligée de parler le langage du peuple et non plus le langage d'élite que parlait la musique classique". Mais il alla beaucoup plus au cœur de la question en montrant que "la musique rituelle proprement dite est une musique dans laquelle la qualité musicale n'a ni le premier ni le dernier mot, mais dont la nature découle de son intégration dans les rites". "Elle doit être accessible à tous pour que la Parole qu'elle porte soit transparente et qu'elle oriente les hommes les uns vers les autres et vers Dieu".

INTERMEDE
L'exposé "irénique" du Père Watelet (Maredsous) sur "les nouvelles expériences musicales pour la prière en chœur" vint heureusement servir d'intermède. Traitant le sujet sous son aspect historique, et avec l'aide de nombreux documents sonores, le conférencier dressa un tableau objectif de tout l'effort qui se fait dans les monastères et autour des monastères de langue française pour une recherche de valeur sur le chant de l'office (Taïsé, Orval, le Bec-Mélouin, Ligugé, Saint Benoît).

QUATRIEME THEME
L'IMAGE PROFESSIONNELLE DU MUSICIEN D'EGLISE
CONFERENCE
Le métier de musicien d'église
(L. Cyr - Canada)
La conférence était d'une telle densité, d'une facture si peu française qu'il est difficile de la résumer autrement que par la conclusion qu'en a tirée l'auteur lui-même :
"La musique dans la célébration liturgique ? **Non** une pure décoration lénifiante, ni le règlement réduit à sa plus simple expression d'une obligation juridique, ni la consommation esthétisante d'œuvres d'art conservées et héritées du passé ou du présent, ni une consolation qui transfigure, ni un répertoire sacré qui détourne l'attention de notre monde ébranlé... **mais signe efficace du rassemblement** en vue de l'écoute de la Parole (chant d'entrée), comme **forme même de la proclamation** de cette Parole (psaumes, hymnes bibliques), **comme le prolongement et l'élargissement de celle-ci** en louange et action de grâce (chant d'évangile, prière eucharistique), comme la **prière de supplication ou d'intercession,** enfin comme la **profession ultime d'espérance et de réconciliation** (chant de communion).
Faute de place, certaines conférences ou certains rapports ont été passés ici sous silence. Espérons qu'Universa Laus publiera intégralement ce qui s'est dit au Congrès d'Essen.
Ce qui est certain c'est qu'il a régné là-bas un climat fraternel et amical. Pas d'échauffement (ce qui est rare entre musiciens) mais une cordialité humaine et chrétienne, des contacts enrichissants. Puisse, comme concluait L. Cyr, "au-delà des limitations personnelles de chaque musicien d'église, progresser la musicalisation de nos célébrations liturgiques à un degré qui ne s'est pas vu depuis plusieurs siècles.

M. GODARD